bpost
PB-PP
BELGIE(N) - BELGIQUE

Bureau de dépôt bpost
Rue Grande 71, 7370 Dour

Numéro d'agrément :
P304133

Les Sans-Soucis

PÉRIODIQUE TRIMESTRIEL – JANVIER – FÉVRIER – MARS - 2026



Editeur Responsable : Paul Campion - Cité Georges Cornez, 52 - 7340 Wasmes

ORGANIGRAMME 2026 - HT029

Comité

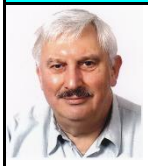 Président Correspondant ACHO Responsable Périodique Carnets de Marches Facebook	Paul CAMPION ht029@ffbmp.be	Cité Georges Cornez 52 7340 Wasmes 0477 86 95 19
 Secrétaire Responsable Assurances Responsable Calendrier FFBMP	Laurence HALLEZ ht029@ffbmp.be	Grand-Route de Mons, 102 7334 Hautrage ☎ 065 62 22 69 (de préférence après 19 h)
 Trésorier Responsable Affiliations Responsable Cars	Jean-Claude FIEVEZ ht029@ffbmp.be	Rue Fleurichamps 55 7370 Dour ☎ 065 65 53 57 – 0476 32 42 78
 Trésorier Adjoint Correspondant ACHO	Patrick Guérit ht029@ffbmp.be	Place Albert 1er 14 7900 Leuze-en-Hainaut 0476 43 29 68
 Responsable Calendrier Responsable Salles et Matériel Responsable Vêtements Club	Jean-Claude Lermusieaux ht029@ffbmp.be	Rue de Jemappes 28 7080 Frameries 0472 38 97 65
 Correspondant FFBMP Responsable Cuisine	Silvestro SANTORO ht029@ffbmp.be	Place de la Charte 12 Bte 3 7390 Quaregnon 0497 80 32 12
 Promotion de la marche Responsable Vêtements Club	Danielle LECLERCQ ht029@ffbmp.be	Grand Route 58 7000 Mons 0475 34 76 95

Bénévoles

 Responsable Circuits Webmaster	Pascal URBAIN purb1961@outlook.com	Rue Delporte 21 7350 Thulin ☎ 065 65 28 90 – 0475 54 01 17
Logistique Circuits	Francine Mambourg ; Jean-Jacques Debeil ; Marc Thouillez ; Marie-Noëlle Busiau ; Arthur Paul Denis ; Patrick Guérit ; Sylvie Peters ; Michaël Vico ; Évelyne Lejeune ; Michel Turlutte ; Marc Doom ; Jamila Henni	
 Calendrier Randonneurs Transfrontaliers	Paul MERTENS paul@rootshell.be	Place des Chasseurs à Pied 5 bte 5 7000 Mons ☎ 065 84 65 87 – 0476 258 361
 Calendrier des marches Wandelsport Vlaanderen (WSV)	Rik CLAEYS claeys.rik@skynet.be	Rue Willaufosse 4 7812 Villers-Saint-Amand 0494 18 77 29

Compte Bancaire IBAN : BE32 7955 7912 0402 BIC : GKCCBEBB CL MARCHE LES SANS SOUCIS 7370 Dour	e-mail : ht029@ffbmp.be Site web: www.sans-soucis-ghlin.be Soucis Marche	

Le mot du président



Décembre 2025.

Chères amies, chers amis,

Prêts pour la dernière ligne droite, avant le passage à l'an neuf ? Nous arrivons à la période où les foies et les estomacs fatiguent plus que les jambes ! Mais Prudence sur la route !

Soirée festive du 08-11-25 au Wok Royal

Nous étions 30 personnes à participer à ce banquet. L'ambiance était très conviviale et les papilles nombreuses ont trouvé leur bonheur dans l'énorme choix de plats proposés. L'intervention financière du club a été raisonnable (6,30 €/personne).

Cartes de membre PVC

Pour les membres qui étaient affiliés avant le 15-09-2025, une nouvelle carte de membre en plastique est déjà disponible.

Pour réduire nos frais postaux, nous n'enverrons pas ces cartes en plastique par la poste. Nous vous la remettrons lors de notre prochaine rencontre. Soit :

- 11-01-26 de 11h à 14h : Marche finale ACHO à Brugelette
- 17-01-26 de 16h à 19h : Marche ACHO du Pourchau de Saint Antoune à Flobecq
- 24-01-26 de 16h à 20h : Notre Assemblée Générale à Ghlin
- 15-02-2026 toute la journée : Notre Marche du Mouligneau, à partir d'Erbisoeul
- Lors d'un déplacement en car, etc.

Si nous n'avons pas l'occasion de nous rencontrer aux dates ci-dessus, en attendant vous pouvez toujours présenter votre carte en carton de 2025 : le code barre est le même. Au moment du scanning, le système Cronolive vérifie si vous êtes bien en règle de cotisation pour l'année en cours avant de vous comptabiliser.

Pour les nouveaux affiliés, la carte de membre en plastique ne sera disponible qu'après l'AG fédérale de mars 2026 ou l'AG provinciale de septembre 2026, en fonction de leur date d'affiliation.

En attendant ils recevront par la poste une carte provisoire en carton.

Dans un cas comme dans l'autre, c'est une sage précaution de photographier votre carte de membre avec votre smartphone et de la stocker dans un « Wallet ».

Assemblée Générale et Banquet du 24-01-26

Comme chaque année paire, l'Assemblée Générale donne aux membres des Sans-Soucis l'occasion de proposer des **modifications aux statuts du club**. Si vous avez des modifications de statuts à proposer, merci de nous les faire parvenir pour le **lundi 12-01-26 au plus tard**, en respectant les modalités définies par l'article n° 27 des statuts, que vous trouverez plus loin dans ce périodique.

Pour des raisons budgétaires, nous avons décidé d'organiser notre AG, suivie du banquet, à l'école communale Barigand. Vous trouverez également les détails et le plan d'accès dans les pages qui suivent.

Marche du Mouligneau : le 15-02-2026

Nos bénévoles habituels seront contactés afin qu'ils nous confirment leur disponibilité pour l'organisation de cette marche. Si vous ne faites pas encore partie de cette grande famille et que vous pouvez nous apporter votre aide, merci de vous signaler en contactant l'un des membres du comité !

Une demande spécialement pour cette marche : comme Erick ne sera pas présent à cette marche, nous aurions **besoin d'un bénévole possédant une remorque (et une voiture pourvue d'une attache-remorque 🧐)** pour transférer le matériel de notre réserve à Jemappes vers le point de départ à Erbisoeul (et vice versa) et alimenter les contrôles.

Les cars

Dans ce numéro, vous trouverez le programme des cars que nous avons prévus en 2026, ainsi que ceux des Marcheurs de la Police de Mons et ceux des Marcheurs du Souvenir de Leuze.

Parmi nos cars de, il y en a un qui sort de l'ordinaire. Il s'agit du car à destination des **Europiades de l'IVV**.

Qu'est-ce que l'IVV ?

Non, ce n'est pas l'indice de fécondité bovine (Intervalle Vêlage-vêlage) ! IVV signifie **I**nternationaler **V**olkssport **V**erband (= FISP : Fédération Internationale des Sports Populaires), dont la FFBMP fait partie.

Que sont les Europiades ?

Elles constituent un événement majeur de l'IVV. Il s'agit d'un festival sportif populaire qui se tient tous les deux ans, rassemblant des participants de toute l'Europe (et au-delà) pour plusieurs jours d'activités non compétitives. L'objectif principal est de promouvoir la santé et l'amitié internationale. Les Europiades se concentrent principalement sur les sports populaires tels que la marche/randonnée, le vélo (cyclisme populaire) et la natation.

La prochaine édition aura lieu en Belgique, à **Bütgenbach, du mercredi 10 au samedi 13 juin 2026.** Le mercredi, c'est la cérémonie d'ouverture. Les marches ont lieu du jeudi au samedi. En comité, nous nous sommes demandé : Pourquoi ne pas organiser un car en semaine ? Cédric n'est pas libre le vendredi, mais bien le jeudi et le samedi. Nous allons donc vous demander votre avis, par ce petit sondage : https://forms.gle/QYF7X2BYN1wAonye9

Vous pouvez aussi nous donner votre avis autrement (mail, SMS, téléphone).

Merci de répondre rapidement afin qu'on puisse prendre une option auprès de Cédric.

Rando5

Tous les jeudis, notre ami Raoul Blommaert emmène son petit groupe de marcheurs pour une balade d'environ 5 km dans notre belle région.

Les personnes, qui souhaiteraient intégrer le groupe Rando5, doivent :

1. Impérativement être affiliées à un club de la FFBMP.
2. S'adresser à Raoul pour savoir si c'est encore possible, compte tenu du nombre maximum de personnes que peut compter ce groupe.

Dès que Raoul a défini son programme pour le mois à venir, il le communique à Laurence, notre responsable des assurances, qui demande une couverture globale pour les Sans-Soucis. Cependant, les membres d'autres clubs FFBMP doivent transmettre leur nom, prénom, matricule de leur club et leur n° de membre FFBMP à Raoul, qui les communiquera à Laurence qui, à son tour, les assurera nominativement.

À la prochaine

Nous vous souhaitons à tous de passer d'agréables fêtes de fin d'année. Nous souhaitons aussi un prompt rétablissement à nos membres qui connaissent actuellement des problèmes de santé.

Portez-vous bien !
Amitiés et à bientôt !

Paul

Le mot du trésorier



A moins que ce ne soit déjà fait, ne tardez pas à renouveler votre cotisation « assurance » pour 2026. Pour rappel :

- **10 € par membre et 8 € par sympathisant (= déjà membre dans un autre Club)**
- **40 € si vous voulez devenir Membre d'Honneur, ce qui vous donnera droit à un des voyages en car d'un jour au cours de l'année 2026, quel que soit le prix de celui-ci.**

Effectuez votre paiement sur le compte BE32 7955 7912 0402 du Club de Marche Les Sans Soucis.

Vous trouverez dans ce périodique le programme complet de notre 18ème séjour « randonnées et visites guidées » qui se déroulera, comme chaque année, de fin août à début septembre. Cette année, le choix a été difficile car limité à cause des nombreuses réservations déjà faites auprès du VVF. Ce sera le Cotentin, face aux îles anglo-normandes. **Il reste quelques places**, ne tardez pas à vous inscrire si vous êtes intéressés.

2026 frappe à nos portes… Je vous souhaite une année douce, pleine d'instants précieux, de silences réconfortants et de rires partagés. Et surtout, à votre Santé !

Jean-Claude

Ce texte a été rédigé sans l'aide de l'IA (=Intelligence Artificielle, pour les nuls comme moi).

Le mot de la secrétaire et responsable des assurances



Les événements du premier trimestre 2026 que vous ne pouvez manquer sont :

- Samedi 24 janvier 2026 : Assemblée générale suivie du banquet annuel
- Dimanche 15 février 2026 : marche du club à partir d'Erbisoeul (suite aux travaux du pont de Busteau)
- Dimanche 15 mars 2026 : 1ier car HT029 à Meix-devant-Virton.

Les détails de ces événements sont repris dans le mot de notre président et tout au long de ce périodique, dont je vous souhaite une bonne et agréable lecture.

Je vous souhaite aussi les merveilleux vœux pour l'année 2026 à venir.

Laurence H

24 janvier 2026 à 17 h – Assemblée Générale - Invitation



Les **membres en ordre de cotisations pour 2025 ET 2026** sont invités à participer à l'Assemblée Générale annuelle qui se tiendra le **samedi 24 janvier 2026 à 17 heures précises** dans le réfectoire de l'**école communale Barigand** près de la Place de Ghlin.

Veuillez **annoncer votre participation au plus tard le lundi 12 janvier 2026** de préférence par mail à **HT029@ffbmp.be**, sinon en téléphonant ou en envoyant un SMS à notre trésorier : Jean-Claude Fiévez **0476 32 42 78**.

Ordre du jour

1. **Accueil**
2. **Discours du président**
3. **Rapport financier du trésorier**
4. **Rapport des contrôleurs des comptes de l'année 2025**
5. **Appel aux candidats pour le contrôle des comptes de l'année 2026 (AG de début 2027)**
6. **Présentation des propositions de modifications aux statuts (voir les modalités définies à l'article n° 27 de nos statuts)**
7. **Opérations de vote et dépouillement**
8. **Appel aux bénévoles pour notre marche du 15 février 2026**
9. **Divers : questions et réponses, suggestions…**
10. **Clôture**

24 janvier 2026 à partir de 19 h – Banquet Annuel



Nous vous invitons à participer à notre banquet annuel qui se tiendra le **samedi 24 janvier 2026 à partir de 19 h** dans le réfectoire de l'**école communale Barigand** près de la Place de Ghlin.

Tout le monde est le bienvenu : **Sans-Soucis ou pas Sans-Soucis.**

Veuillez vous inscrire **au plus tard le lundi 12 janvier 2026** de préférence par mail à **HT029@ffbmp.be**, sinon en téléphonant ou en envoyant un SMS à notre trésorier : Jean-Claude Fiévez **0476 32 42 78**.

Frais de participation :

Jusqu'à 12 ans	**20 €**
Plus de 12 ans	**40 €**
Bénévoles à une de nos marches de 2025	**20 €**

Paiement via compte bancaire : BE32 7955 7912 0402 - CL MARCHE LES SANS SOUCIS

Les participations seront actées uniquement à la réception de votre paiement sur le compte bancaire des Sans-Soucis, avec en communication le détail de votre paiement (nombre de personnes, adultes, enfants, bénévoles).

Apéro

Cava – Jus d'orange

Buffet Côté Mer

- Saumon en Bellevue
- Saumon fumé
- Pêches au thon
- Tomates crevettes grises et poissons
- Œufs farcis aux poissons
- Écrevisses

Buffet Coté Terre

- Rôti de bœuf et rôti de porc
- Volailles rôties
- Jambon maison aux asperges
- Jambon italien et son melon
- Salade de Museau
- Pain de viande
- Pâté à l'échalote et son confit
- Genova, saucisson, boudin

Accompagnements

- Salade de pommes de terre
- Salade de pâtes
- Salade de crudités
- Salade de riz à la Niçoise
- Pain - Beurre et sauces diverses
- Gratin Dauphinois

Tarte & Café

Plan d'accès à l'école Communale Barigand

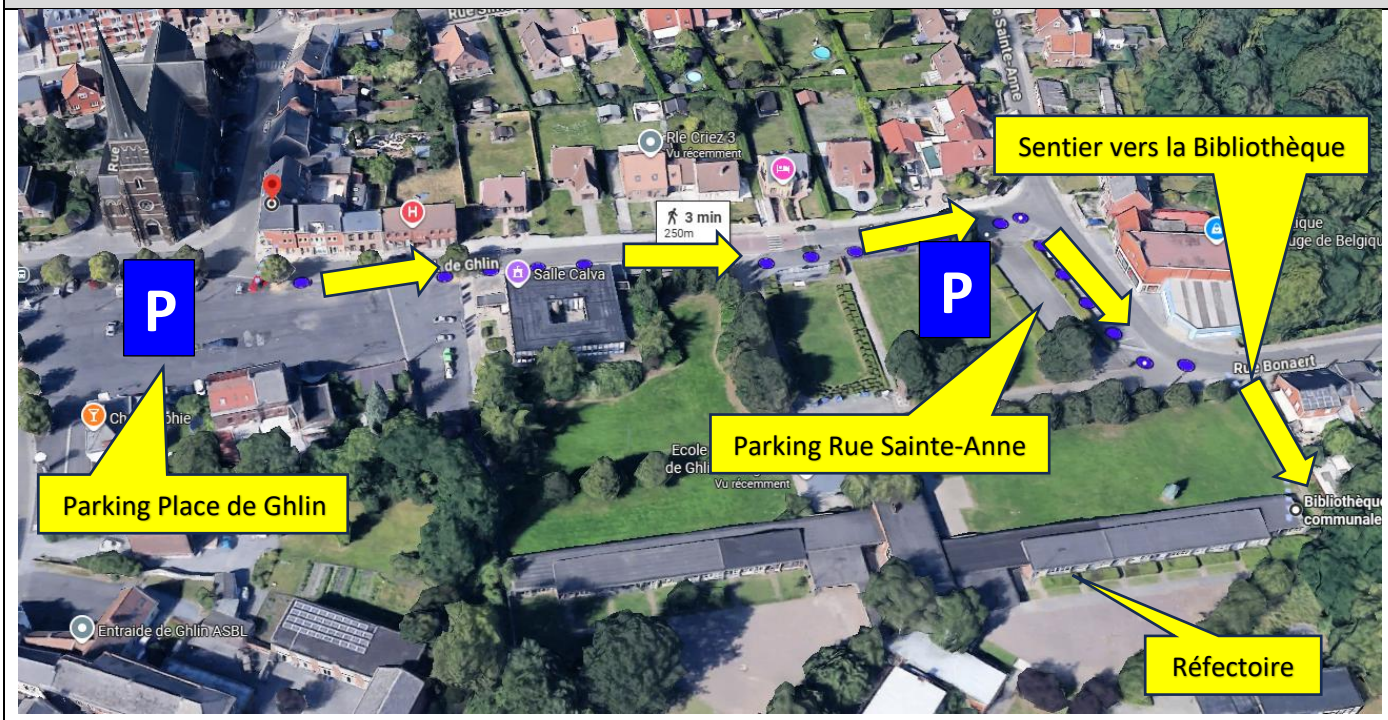

Ou bien

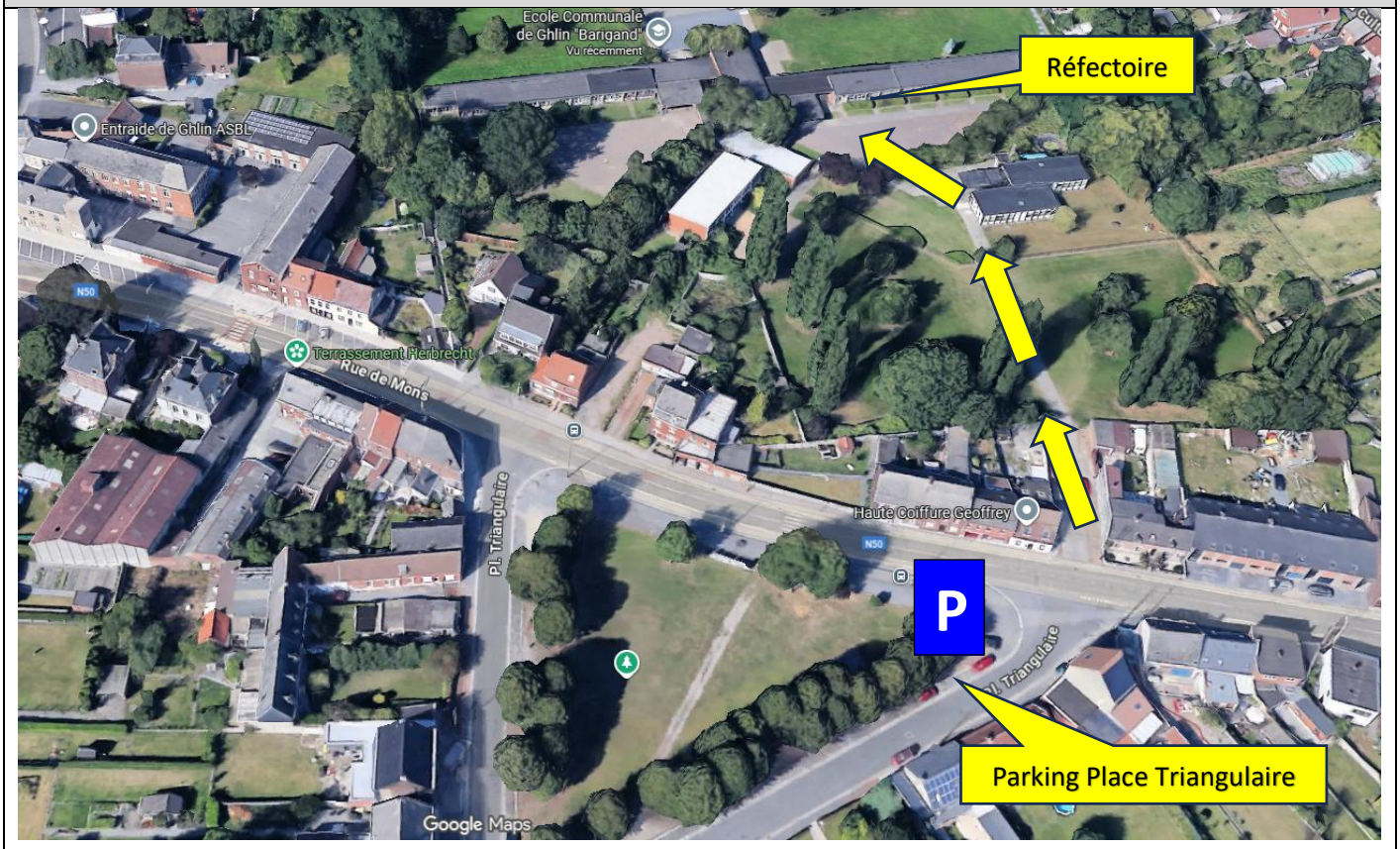

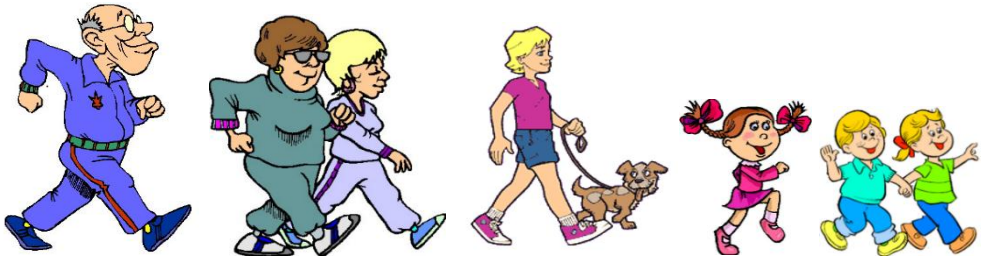

CLUB DE MARCHE « LES SANS-SOUCIS DE GHLIN »
STATUTS ET REGLEMENTS EN VIGUEUR AU 20-01-2024

I. DISPOSITIONS GENERALES, BUTS ET SIEGE

Art 1. Le 25 juin 1975, un club de marche fut créé sous forme d'association de fait. Les membres fondateurs étaient : Hilaire Debeil – Jean-Claude Debeil – Fernand Lelong – Willy Wéry – Jean-Noël Lamblin. Le nom de « Sans-Soucis » fut adopté le 30 avril 1976.

Art 2. Le Club des « Sans-Soucis » a pour but de promouvoir toutes les activités liées à un retour à la nature, l'entretien de la condition physique et de l'amitié, en faisant abstraction de toute considération d'ordre philosophique, politique ou religieux.

Art 3. Le siège social de l'Association est situé à l'adresse du Secrétaire.

Art 4. Le Club des « Sans-Soucis » est affilié à la Fédération Francophone Belge de Marches Populaires (FFBMP) depuis le 10 mars 1978, sous le numéro matricule HT029, et s'est engagé à en respecter les statuts et règlements. Pour être admis à la FFBMP, le Club des « Sans-Soucis » a été parrainé par les « Amis de la Nature » de Brugelette et les « Pierreux » de Soignies.

Art 5. L'association est constituée pour une durée illimitée. Elle pourra être dissoute en tout temps par décision d'une Assemblée Générale extraordinaire convoquée à cet effet.

II. LES MEMBRES

Art 6. Le Club est ouvert à toute personne animée d'un esprit d'amitié, d'entraide et amoureux de la nature.

Art 7. Toute personne qui s'inscrit au Club des « Sans-Soucis » s'engage à en respecter les statuts et règlements, le code de la route et les lois de protection de la nature.

Art 8. Les membres peuvent se rendre aux marches de leur choix. Ils s'engagent à marcher sous le nom de « Sans-Soucis ».

Art 9. L'inscription des membres est annuelle et doit être agréée par le Comité. Le montant de la cotisation est fixé par le Comité et couvre l'année civile.

Art 10. Tout membre portant atteinte au bon renom du Club pourra être exclu par décision du Comité.

III. LE COMITE

Art 11. L'administration du Club est confiée à un Comité qui dispose de son règlement d'ordre intérieur qui fait partie intégrante des Statuts et qui est annexé à ceux-ci. Le Comité a pour mission de veiller au respect des statuts et règlements, et de prendre les décisions qui s'imposent pour la bonne marche du Club. Les décisions sont prises à la majorité simple. En cas d'égalité, un deuxième tour est organisé. S'il y a toujours égalité, le Président prend la décision.

Art 12. Le Comité assure en outre les responsabilités suivantes : Présidence – Secrétariat – Trésorerie – Relations publiques – Assurances – Conception des parcours – Matériel – Vêtements – Périodique et tout autre poste à responsabilité qu'il juge nécessaire de créer pour assurer son bon fonctionnement. Ces responsabilités peuvent être partagées (Vice-Président, Secrétaire adjoint, Trésorier adjoint, etc…). Toutefois, la Présidence, le Secrétariat et la Trésorerie ainsi que les postes adjoints doivent être assurés par six personnes différentes**.** Le mandat des membres du Comité est gratuit.

Art 12.bis Toutefois, le Comité peut déléguer une partie de ses responsabilités à un ou plusieurs membres du Club, à l'exception des postes de Président, de Secrétaire et de Trésorier ainsi que leurs adjoints.

Art 13. Tous les deux ans (années impaires), des élections seront organisées lors de l'Assemblée Générale Statutaire, dans le but de renouveler au maximum une moitié du Comité, qui sera définie par le Comité lui-même. Une Assemblée Générale Extraordinaire peut également être convoquée, à la demande du Comité, lorsque celui-ci estime que le nombre de membres du Comité n'est plus suffisant pour assurer la bonne gestion du Club.

Art 14. Sont admis comme électeurs les membres âgés de 16 ans au moins le jour de l'élection.

Art 15. Pour être éligible, le candidat devra être membre du Club depuis un an au moins, avoir atteint l'âge de 18 ans le jour de l'élection et avoir manifesté de l'intérêt dans la gestion et/ou l'organisation du Club. Il devra envoyer sa candidature écrite dans les délais prévus dans l'appel aux candidats, lancé par la voie du périodique. Seront élus les candidats qui auront récolté un minimum de 50% des voix.

Après les élections, le Comité se réunira pour la distribution des postes. Pour accéder à un poste tel que président, secrétaire ou trésorier, le candidat aura une présence d'un an minimum au sein du Comité.

Art 16. Le Comité se réunira régulièrement à une fréquence fixée de commun accord, de manière à préparer les activités et à développer de nouvelles idées**.** Tout membre du Club peut demander que soit inscrit un point particulier à l'ordre du jour. Il doit alors en aviser par écrit un membre du Comité, qui en fera part au Président. Tout membre du Club a également la faculté de participer à une réunion du Comité, à condition d'en faire préalablement la demande. Un maximum de deux membres ordinaires seront acceptés aux réunions de Comité. Ces membres ordinaires n'auront pas le droit au vote pendant les réunions de Comité.

Art 17. Les membres du Comité sont tenus de participer aux réunions de Comité. Trois absences injustifiées entraînent l'exclusion du Comité.

Art 18. Si un membre du Comité a gravement failli à ses devoirs, son exclusion peut être prononcée si elle est approuvée par les 2/3 des membres du Comité. Le membre du Comité exclu dispose d'un droit de réponse dans le périodique et ne pourra se représenter aux élections**.**

IV. BUDGETS ET RESSOURCES DE L'ASSOCIATION

Art 19. Le Club n'est pas une entreprise commerciale. Les ventes diverses, lors des marches, doivent être faites à prix démocratiques.

Art 20. Toute dépense du Club doit être approuvée lors des réunions de Comité.

Art 21. En cours d'exercice, une part des avoirs du club devra être attribuée aux marcheurs sous des formes diverses : participation dans le paiement des voyages en car, intervention dans le prix du souper ….

Toutefois, pour éviter les abus, le Comité peut être amené à imposer certaines conditions ou restrictions pour l'octroi de certains de ces avantages. Ces conditions ou restrictions devront être stipulées impérativement dans le premier périodique de l'année et seront appliquées sans exception. Un fonds de roulement pour l'année suivante sera maintenu.

Art 22. Le Club peut recevoir tout don, legs, subside ou contribution volontaire.

Art 23. En cas de dissolution, le reliquat éventuel des avoirs du Club, après apurement des créances et liquidation des avantages réservés aux membres sera redistribué aux membres ou versé à un Club sportif similaire ou à une œuvre philanthropique suivant la décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire.

Art 23 bis. Les membres composant le Comité gérant la dissolution seront les garants et responsables de l'application de l'article 23.

V. L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

Art 24. Chaque membre est tenu de participer à l'Assemblée Générale Statutaire qui a lieu chaque année en janvier. La date exacte de cette assemblée est annoncée dans le périodique.

Art 25. Au cours de l'Assemblée Générale Statutaire, il sera fait appel à deux volontaires, pour la vérification des comptes de l'exercice suivant. Ces deux personnes seront membres du Club depuis un an au moins, et seront âgées de 18 ans au moins. Elles ne pourront ni faire partie du Comité, ni être candidates aux élections de l'année en cours. Elles auront pour mission de vérifier les comptes au nom de tous les membres du Club, une fois l'an, dans les jours qui précèdent l'Assemblée Générale Statutaire, et de faire rapport lors de l'Assemblée Générale Statutaire.

VI. LE PERIODIQUE

Art 26. Quatre fois par an, sera édité un périodique, qui sera un lien entre les membres. Il contiendra les informations diverses du Comité, et d'autres articles d'intérêt général ayant toutefois un rapport avec les activités du Club ou servant les intérêts des membres (exemple : petites annonces). Chaque membre du Club pourra envoyer des articles au responsable du périodique. Leur parution devra être agréée par le Comité.

VII. MODIFICATIONS AUX STATUTS

Art 27. Les présents Statuts peuvent être modifiés tous les deux ans (années paires). Chaque membre a le droit de proposer des modifications aux Statuts. Les propositions de modifications doivent parvenir par écrit au Secrétaire dans les délais annoncés par la voie du périodique et doivent être contresignées par 20 membres au moins. Toute modification aux Statuts doit être approuvée à la majorité simple par l'Assemblée Générale Statutaire, et le cas échéant, entrera en vigueur immédiatement.

VIII. DIVERS

Art 28. Pour ce qui n'est pas prévu dans les présents Statuts, le Comité prendra les décisions qui s'imposent au 2/3 des voix.

ACHO - Association des Clubs du Hainaut Occidental

Le règlement du Challenge de l'ACHO n'a pas changé, par rapport à l'année dernière :

1. L'Association des clubs du Hainaut Occidental (ACHO) a pour buts la promotion de la marche non compétitive et le resserrement des liens d'amitié qui existent entre les cercles membres, en les exhortant à participer prioritairement aux marches organisées par les autres cercles membres de l'association (ci-après dénommés « Marches ACHO » et « Clubs ACHO ») :
2. Des **cartes individuelles de fidélité** seront disponibles à chacune des marches ACHO.
3. Chaque carte de fidélité reprendra **toutes les dates** des marches organisées dans l'année en cours, par les **clubs ACHO**.
4. Le marcheur fera estampiller chacune des cases de sa carte de fidélité.
5. Un double de cette carte sera conservé par le correspondant ACHO.
6. Une récompense individuelle sera attribuée aux marcheurs qui auront participé à **au moins une des marches de chacun des clubs ACHO**. Autrement dit, toutes les marches des clubs ACHO sont des marches ACHO.
7. Les cartes de fidélités seront centralisées par un des membres du Conseil d'Administration de l'ACHO.
8. Après la dernière marche ACHO, le Conseil d'Administration de l'ACHO procédera à l'achat des récompenses, qui seront disponibles à partir de la première marche ACHO organisée l'année suivante, jusqu'à épuisement.

Planning des Marches ACHO de 2026

41ème Marche de clôture de 2025	Dimanche	11-01-2026	HT001	Sucriers Brugelette

Jour	Date	Matr	Club
samedi	17-01	HT003	Verdigym
dimanche	15-02	HT029	Sans-Soucis
dimanche	22-02	HT001	Sucriers Brugelette
dimanche	15-03	HT075	Mont-Marche
samedi	21-03	HT051	Marcheurs du Souvenir
dimanche	22-03	HT067	Hurlus
dimanche	29-03	HT003	Verdigym
samedi	18-04	HT060	Roitelet
vendredi	01-05	HT061	Police Mons
dimanche	10-05	HT050	Vaillants Acrenois
jeudi	14-05	HT001	Sucriers Brugelette
samedi	23-05	HT062	Trouvères
lundi	25-05	HT075	Mont-Marche
dimanche	14-06	HT060	Roitelet
samedi	27-06	HT089	El Bottine qui bique
dimanche	02-08	HT050	Vaillants Acrenois
dimanche	30-08	HT062	Trouvères
dimanche	06-09	HT067	Hurlus
samedi	12-09	HT060	Roitelet
samedi	19-09	HT003	Verdigym
dimanche	20-09	HT001	Sucriers Brugelette
dimanche	27-09	HT061	Police Mons
dimanche	18-10	HT051	Marcheurs du Souvenir
samedi	31-10	HT062	Trouvères
samedi	14-11	HT089	El Bottine qui bique
samedi	12-12	HT075	Mont-Marche
dimanche	13-12	HT029	Sans-Soucis

Matr	Club	Jour	Date
HT001	Sucriers Brugelette	dimanche	22-02
HT001	Sucriers Brugelette	jeudi	14-05
HT001	Sucriers Brugelette	dimanche	20-09
HT003	Verdigym	samedi	17-01
HT003	Verdigym	dimanche	29-03
HT003	Verdigym	samedi	19-09
HT029	Sans-Soucis	dimanche	15-02
HT029	Sans-Soucis	dimanche	13-12
HT050	Vaillants Acrenois	dimanche	10-05
HT050	Vaillants Acrenois	dimanche	02-08
HT051	Marcheurs du Souvenir	samedi	21-03
HT051	Marcheurs du Souvenir	dimanche	18-10
HT060	Roitelet	samedi	18-04
HT060	Roitelet	dimanche	14-06
HT060	Roitelet	samedi	12-09
HT061	Police Mons	vendredi	01-05
HT061	Police Mons	dimanche	27-09
HT062	Trouvères	samedi	23-05
HT062	Trouvères	dimanche	30-08
HT062	Trouvères	samedi	31-10
HT067	Hurlus	dimanche	22-03
HT067	Hurlus	dimanche	06-09
HT075	Mont-Marche	dimanche	15-03
HT075	Mont-Marche	lundi	25-05
HT075	Mont-Marche	samedi	12-12
HT089	El Bottine qui bique	samedi	27-06
HT089	El Bottine qui bique	samedi	14-11

42ème Marche de clôture de 2026	Dimanche	10-01-2027



Calendrier des marches (HT – NA – BBW)
de janvier à mars 2026

Avant de vous rendre à une marche FFBMP, veuillez vérifier, sur le site suivant, si celle-ci n'a pas été annulée et si le point de départ n'a pas été modifié :

https://ffbmp-site.azurewebsites.net/marches

Nouveau : répondeur de la fédération : 081/61.36.18

Annonce les marches du week-end

(en italique : les modifications de dernière minute)

Date	N° Club	Club Organisateur et Adresse	Distance (Km)	Heures
jeu 01-01-2026	NA 053	LES CRAYAS DU THIRY Office du Tourisme de Viroinval Rue Vieille Eglise 5 5670 NISMES	175-125	.
sam 03-01-2026	NA 063	LES JOYEUX LURONS Salle US Gelbressée Rue Notre Dame du Vivier 5024 GELBRESSEE	24 11-9-4	07.00-10.00 07.00-15.00
dim 04-01-2026	HT 018	MARCHEURS DU VAL DE VERNE DE PERUWELZ Salle des Sports Verte Chasse Rue de la Verte Chasse 7600 PERUWELZ	30-20-10-4	08.00-14.00
dim 11-01-2026	**HT 060 ACHO**	**LE ROITELET Salle Omnisports Avenue Gabrielle Petit 6 7940 BRUGELETTE**	**20-15-10-5**	**07.00-15.00**
dim 11-01-2026	NA 029	LES SPITANTS DE NAMUR ASBL Institut Saint-Berthuin Malonne Rue du Fond de Malonne 129 5020 MALONNE	45-30 21 12-7-4	06.30-09.00 06.30-12.00 06.30-15.00
sam 17-01-2026	NA 036	LES SPIROUS DE JEMEPPE-SUR-SAMBRE Salle Cercle Saint Joseph Rue du Chapitre 13 5190 MOUSTIER-SUR-SAMBRE	30-21 14-7-4	07.00-12.00 07.00-15.00
sam 17-01-2026	**HT 003 ACHO**	**VERDIGYM COLLINES FLOBECQ Rue Notre-Dame Rue des Camomilles 12 7880 FLOBECQ**	**14-8-5**	**12.00-20.00**
sam 24-01-2026	NA 009	CLUB ROYAL WALLONIA NAMUR a.s.b.l. Salle Jean Materne Parc Astrid 30 5100 JAMBES (NAMUR)	30-22-14-7-4	07.00-16.00
sam 31-01-2026	NA 026	CUL DE JATTE DU MAUGE asbl Maison des Jeunes Rue Saint Pierre 38 5360 HAMOIS	30 20 12 6-4	07.00-09.30 07.00-11.30 07.00-13.00 07.00-15.00
dim 08-02-2026	NA 035	LES KANGOUROUS DE FALISOLLE Salle "Michel Warnon" Rue Hurlevent 49 5060 VELAINE-SUR-SAMBRE	21 12-6-4	07.00-12.00 07.00-15.00
sam 14-02-2026	HT 088	LES WISTITIS (SU'L VOY) Salle des Fêtes Rue Roi Chevalier 23 6220 WANGENIES	21-18 12-6-4	07.00-13.00 07.00-15.00

dim 15-02-2026	**HT 029 ACHO**	**LES SANS SOUCIS - GHLIN Ecole Communale d'Erbisoeul Chemin du Prince 115 7050 ERBISOEUL**	**30 20 12-7-4**	**07.00-11.00 07.00-13.00 07.00-15.00**
sam 21-02-2026	HT 011	LES MARCHEURS DU XII DE MARCINELLE Foyer des Haies Rue des Haies 8 6120 NALINNES	25-20 12 6	07.00-12.00 07.00-14.30 07.00-15.00
dim 22-02-2026	**HT 001 ACHO**	**LES SUCRIERS DE BRUGELETTE Salle des Fêtes Rue du Canal 7951 TONGRE-NOTRE-DAME**	**20-15-10-5**	**07.00-15.00**
dim 01-03-2026	HT 073	LES MARCHEURS D'IMBRECHIES EN THIERACHE Maison du Tourisme Botte du Hainaut Rue Noailles 6 6460 CHIMAY	117	.
dim 01-03-2026	NA 052	LES DJALES D'ANHEE ASBL Office du Tourisme Rue de la Molignée 8 5537 ANHEE	46,5	08.00
dim 01-03-2026	NA 001	ROYAL FOOTING CLUB FOSSES-LA-VILLE A.S.B.L. Salle Saint Joseph Rue de la Station 39 5070 AISEMONT	25 18 13-8-4	07.00-11.00 07.00-13.00 07.00-15.00
dim 01-03-2026	HT 069	LES RANDONNEURS DU HAUT-ESCAUT Salle Paroissiale Rue du Centre 56 7640 PERONNES-LEZ-ANTOING	20-12-5	07.00-15.00
sam 07-03-2026 dim 08-03-2026	BBW 007	LES ROSES NOIRES Salle "Gingko" Rue de Nivelles 13 1480 TUBIZE	50 42-30 21 12-6	06.00-08.00 07.00-09.00 07.00-12.00 07.00-15.00
dim 08-03-2026	HT 018	MARCHEURS DU VAL DE VERNE DE PERUWELZ Salle Léo Lagrange Rue Pasteur 59199 HERGNIES	42-30-20-15-10-5	08.00-14.00
ven 13-03-2026	NA 009	CLUB ROYAL WALLONIA NAMUR a.s.b.l. La Maison Saint-Servaitoise Rue de Gembloux 240 5002 SAINT-SERVAIS	35 15	08.00 en groupe 11.00 en groupe
sam 14-03-2026	HT 034	TROTTEUX SU'L ROC - BEAUMONT Salle Désirée Rue de la Station 19 6511 STREE	43 30-20-15-10-5	06.30-09.00 06.30-15.00
dim 15-03-2026	**HT 075 ACHO**	**MONT-MARCHE TOURNAI Salle Foyer Saint Brice Rue du Chauchoir 2 7620 WEZ-VELVAIN**	**30-20-12-6**	**07.00-16.00**
sam 21-03-2026	BBW 016	LES MARCHEURS DU HAIN Maison de Tous Chaussée d'Alsemberg 704 1420 Braine l'Alleud	20-16 10-5	07.00-12.00 07.00-15.00
sam 21-03-2026	**HT 051**	**LES MARCHEURS DU SOUVENIR DE LEUZE Salle "L'Envol" Place 8 7911 BUISSENAL**	**25-20-15-7-4**	**07.00-15.00**

sam 21-03-2026	NA 049	LES PIVERTS DE COURRIERE asbl Salle Cécilia Rue du Fays 32 5336 COURRIERE	30 20-12 8-6	07.00-11.00 07.00-13.00 07.00-15.00
dim 22-03-2026	**HT 067 ACHO**	**LES HURLUS EN BALADE Salle Communale Place 2 7750 AMOUGIES**	**30-24-18-12-6**	**07.00-15.00**
sam 28-03-2026	HT 010	LES MARCHEURS RANSARTOIS Salle Communale Place Communale 2 6220 Lambusart	21 12 6-4	06.30-13.00 06.30-14.00 06.30-15.00
sam 28-03-2026	NA 062	LES MARCHEURS DE L'EAU NOIRE - COUVIN Salle Saint Rémy Ruelle Try les Courtils 5600 VILLERS-LE-GAMBON	30-20 12-6-4	06.00-12.00 06.00-15.00
dim 29-03-2026	NA 028	LES BERGEOTS Salle Saint Jean Rue Croix Jacquet 135 5620 SAINT-AUBIN	30-21 12-6	07.00-11.00 07.00-15.00
dim 29-03-2026	**HT 003 ACHO**	**VERDIGYM COLLINES FLOBECQ Salle Notre-Dame Rue des Camomilles 12 7880 FLOBECQ**	**30-20-14-8-5**	**07.00-15.00**
sam 04-04-2026	HT 087	LES BOTTINES DE GERPINNES Salle Pouleur Rue des Ecoles 6280 ACOZ	42-30-21-12-8-4	06.00-15.00
dim 05-04-2026	NA 063	LES JOYEUX LURONS Salle US Gelbressée Rue Notre Dame du Vivier 5024 GELBRESSEE	22 12-8-4	07.00-11.00 07.00-15.00
dim 05-04-2026	**HT 093 ACHO**	**LES AMIS MARCHEURS REBAIX CLUB asbl Salle du Blanc Moulin Route de Flobecq 326 7804 OSTICHES**	**21 13-8-5-4**	**07.00-13.00 07.00-15.00**
lun 06-04-2026	HT 009	LES TRAINE-SAVATES MONTIGNIES S/SAMBRE Salle du Jeu de Balle Rue Saint Jean 6120 COUR-SUR-HEURE	21-13 8-4	07.00-12.00 07.00-15.00
ven 10-04-2026	HT 031	LES TATANES AILEES EPINOIS Cercle "L'Union" Rue S. Allende 208 (Grand'Place) 7134 LEVAL-TRAHEGNIES	15-10-5	08.00-15.00
sam 11-04-2026			40-30-20-15-10-5	07.00-15.00
sam 11-04-2026	NA 012	LES PANARDS WINENNOIS Salle Saint Martin Rue du Val 8 5570 DION	20-10-5	07.00-16.00
dim 12-04-2026	NA 052	LES DJALES D'ANHEE ASBL Salle "Le Chérimont" Rue du Chérimont 2 5537 BIOUL	50-43	06.30-08.00
dim 12-04-2026	HT 000	C. P. HAINAUT Salle Omnisport Henri Laloyaux Rue de Cousolre 6111 LANDELIES	25-21-11-6-4	07.00-15.00

Les Randonneurs Transfrontaliers du Mercredi Matin (Départ à 9h30)

Janvier		
07-01-26	**Elouges B7370**	Place Eglise - Rue du Commerce
14-01-26	**Bernissart B7320**	Piscine du Preau - Rue du Preau
21-01-26	**Erquennes B7387**	Place du Jonquois - Rue Fontaine
28-01-26	**Montignies Sur Roc B7387**	Place Masson

Février		
04-02-26	**Baisieux B7380**	Place - Rue des Marronniers
11-02-26	**Blaton B7321**	Place Eglise - Rue de la Place
18-02-26	**Stambruges B7973**	Place Eglise - Rue du Calvaire
25-02-26	**Mesvin B7022**	Place - Rue d'Hyon

Mars		
04-03-26	**Angre B7387**	Place Eglise - London Scottisch
11-03-26	**Sars La Bruyere B7080**	Place Eglise - Rue des Ecoles
18-03-26	**St Waast La Vallée F59570**	Place Eglise - Rue de la Passerelle
25-03-26	**Gommegnies**	Place Eglise - Rue Général De Gaule



L'inscription aux marches vaut certificat médical d'aptitude.
Participation aux frais : 0,50 € par personne
Contact : Paul – 065 84 65 87 – GSM 0476 258 361 – Mail : paul@rootshell.be
Notre site Internet : https://transfrontaliers.wordpress.com
Les règles du code de la route sont de stricte application. Chaque randonneur est responsable de sa sécurité.
Les chiens doivent être tenus en laisse durant toute la durée de la marche

Quelques marches ADEPS proches

Avant de vous rendre à une marche Adeps,
veuillez vérifier si c'est toujours d'actualité, sur le site:
https://www.sport-adeps.be/index.php?id=calendrier-marches-adeps

Date	Localité	Groupement	Lieu de rendez-vous
04-01-26	HERCHIES/VACRESSE	Télévie Herchies et Vacresse	Salle La Vacressoise, rue Valère Letot 16
18-01-26	NEUFMAISON	Pétanque siraultoise asbl	Salle Le Colombier, place de Neufmaison 2
25-01-26	GRANDGLISE	Les Amis de la Nature asbl	Le Relais du Fayt, rue Sablière 12
01-02-26	HERCHIES	Association des parents de l'école communale d'Herchies	École communale, rue de Baudour 4
08-02-26	STAMBRUGES	SRG La Termitière Heureuse	Rue Paul Emile Janson, 6
01-03-26	VILLERS-SAINT-GHISLAIN	P.A.C.	Rue Jules Béresse, 20
08-03-26	ELLIGNIES-SAINTE-ANNE	Home La Pommeraie	Rue Neuve, 15
08-03-26	LENS	Télévie Entité de Lens	École maternelle communale, place de la Trinité
08-03-26	MONTIGNIES-SUR-ROC	Celtic Dour	Salle omnisports, rue de la Roquette
06-04-26	GHLIN	PAC Ghlin	Terrain de foot A.S Ghlin, rue de la Barrière 12B
06-04-26	QUEVAUCAMPS	Pas d'la yau asbl	Rue Georges Mauroy 1
12-04-26	OBOURG	F.C. Obourg	Terrain de football, rue du Camp 100 7034 Obourg
12-04-26	VAUDIGNIES	Comité de parents de l'École St Philippe à Vaudignies	Rue Rincheval 2

Calendrier des marches WSVL de janvier à mars 2026



Notre ami Rik nous conseille quelques marches programmées dans les Flandres.
Avant de vous rendre à une marche WandelSport Vlaanderen, il est conseillé de vérifier via le lien ci-dessous si la marche n'est pas modifiée ou annulée :
https://wandel.be/wandelkalender/

N'oubliez pas votre carte de membre lorsque vous marchez dans les Flandres, car celle-ci vous donne droit à une réduction sur le prix de l'inscription : 1,50 € au lieu de 3,00 €.

Marches janvier – février – mars 2026				
Dimanche 04/01	4358	De Heidetochten Kester-Gooik Parochiaal Proefcentrum Pamel Molenstraat 28 – 1760 Pamel	4-9-12-16-20-28-32	08.00-15.00
Samedi 10/01	3105	Wandelclub Scheldestappers Zingem OC De Mastbloem Waregemsesteenweg 22 9770 Kruishoutem (Kruisem)	6-10-15-21-30	07.00-15.00
Dimanche 11/01	5061	Wervikse Wandelsportvereniging OC Gilwe Wervikstraat 39 - 8940 Geluwe	4-6-8-14-20-24	07.30-15.00
Samedi 17/01	3529	Op Stap Zwalm De Zwalmparel Sportlaan 1 – 9630 Munkzwalm	4-6-12-18-24-30	07.00-15.00
Samedi 17/01	3034	Omloop Kluisbergen Zaal Sint-Corneliuskerk Ruienplein – 9690 Kluisbergen (Ruien)	4-7-14-21-28	07.00-15.00
Mercredi 21/01	3163	WSV Egmont Zottegem OC Strijpen St-Andriessteenweg 163 – 9620 Strijpen	7-10-14-18-21	07.00-15.00
Samedi 24/01	3432	De Randstappers De Vierklaver - Groenstraat 1 9660 Michelbeke (Brakel)	6-12-18	08.00-15.00
Dimanche 25/01	3135	Padstappers Geraardsbergen Jeugdcentrum De Spiraal Zakkaai 29 – 9500 Geraardsbergen	7-10-12-16-22-26-32	07.30-15.00
Dimanche 25/01	4130	Wandelclub Cracks Wolvertem Basisschool De Zonnebloem Karel Baudewijnslaan 26 - 1861 Meise	6-12-18-22	08.00-15.00
Samedi 31/01	3196	WSV Land van Rhode Sint-Antoniuskring Kerkplein – 9552 Borsbeke	6-10-14-18-21	08.00-15.00
Dimanche 01/02	3233	Hanske de Krijger Oudenaarde OC De Meesterschool Schoolstraat 2A 9700 Eine (Oudenaarde)	5-8-12-18-25	07.30-15.00
Dimanche 08/02	4360	Bellingen 2.0 Walk Trail Hike Parochiezaal Elingen Zwarte Molenstraat 25 1671 Elingen (Pepingen)	7-10-15-22-35-50	07.00-15.00
Dimanche 08/02	3294	CSC Lierde VZW Café Bij Metser Kouterstraat 14 - 9570 Deftinge (Lierde)	6-12-18	07.30-15.00
Dimanche08/02	5012	WSK Marke Don Boscocollege Don Boscolaan 30 – 8500 Kortrijk	4-6-12-18-21-24	08.00-15.00
Samedi 14/02	3107	Dwars door Brakel Feestzaal Ter Elst Ommegangstraat 3 – 9660 Elst (Brakel)	6-7,5-8,5	07.30-15.00

Mercredi 18/02	3163	WSV Egmont Zottegem OC Leeuwergem Gentse Steenweg 307 9620 Zottegem	7-10-14-18-21	07.00-15.00
Samedi 21/02	6021	Beat the Trail Parochiezaal Nukerke Nukerkeplein 6-10 – 9681 Maarkedal	6-12-19	06.00-15.00
Samedi 21/02	6021 **(1)**	Beat the Trail Parochiezaal Nukerke Nukerkeplein 6-10 – 9681 Maarkedal	10-20-30-40 50	06.00-15.00 06.00-07.00
Dimanche 22/02	5361	De Textieltrekkers Vichte OC Groeninge Groeningestraat 2 – 8572 Kaster	4-6-9-12-18-24-32	07.00-15.00
Mercredi 25/02	3135	Padstappers Geraardsbergen Ontmoetingscentrum Viane Beverstraat 4 9500 Viane (Geraardsbergen)	7-10-14-18-22-26	07.30-15.00
Samedi 28/02	3002	Burchtstappers Herzele Zaal Antoniuskring Provincieweg 73 – 9550 Borsbeke	3-6-10-14-18-25	07.00-15.00
Samedi 28/02	5217	De 12 uren van Lauwe Park Ter Walle Julius en Maurits Sabbestraat 163a 8930 Menen (Menin)	4-7-10-12-14-18-21	08.00-15.00
Mercredi 04/03	3432	De Randstappers Cafe ‘t Hoekske Elst Gentsestraat 59 – 9660 Brakel	6-12-18	07.30-15.00
Dimanche 08/03	4114	De Marktrotters Herne Sporthal De Hernekouter Hernekouter 1 – 1540 Herne	4-6-10-15-22-32	07.00-15.00
Mardi 10/03	5504	Bavostappers Bavikhove OC De Rijstpekker Kasteelstraat 13 8531 Hulste (Harelbeke)	6-10-13-16-18-24	07.00-15.00
Samedi 14/03	3140	Wandelclub Natuurvrienden Deinze Zaal De Mastbloem Waregemsesteenweg 22 – 9770 Kruishoutem (Kruisem)	4-8-12-16-20-25-30	07.00-15.00
Dimanche 15/03	4254	Parel van het Pajottenland GC Baljuwhuis – Kammeersweg 2 – 1570 Galmaarden	4-6-9-12-16-21-25-30	07.00-15.00
Mercredi 18/03	3163	WSV Egmont Zottegem Zaal Hemelrijk Hemelrijkstraat 1 – 9620 Zottegem	7-10-14-18-21	07.00-15.00
Dimanche 22/03	5061	Wervikse Wandelsportvereniging OC ‘t Oud Schooltje Korte Mooiestraat 7 – 8957 Mesen (Messines)	5-8-12-16-20-24-30	07.00-15.00
Mercredi 25/03	3105	Wandelclub Scheldestappers Zingem Feestzaal De Korenbloem Kerkplein 12 – 9750 Zingem (Kruisem)	6-10-15-21	07.00-15.00
Vendredi 27/03	5345	De Waterhoekstappers Heestert B-Complex FC Spiere-Helkijn Doornikseweg 16 – 8587 Spiere-Helkijn (Espierre-Helchin)	4-8-12-18-24	08.00-15.00
Samedi 28/03	4038	De Pajotten Hekelgem Parochiezaal De Kluis Kapelleweide 13 – 1760 Roosdaal	6-8-10-14-18	07.30-15.00

Dimanche 29/03	4358	De Heidetochten Kester-Gooik Zaal Familia Bronnenweg 2 - 1755 Gooik	5-10-15-20-26-30-42	07.00-15.00
Dimanche 29/03	3529	Op Stap Zwalm De Bolster Gaverstraat 2 – 9630 Beerlegem (Zwalm)	6-12-18-24-30	07.00-15.00

(1) 21/02 préinscription obligatoire pour les 40 et 50 km via http://www.beatthetrail.be

Site internet reprenant toutes les marches organisées en Belgique.

Ce site reprend toutes les marches organisées par FFBMP, Wandelsport Vlaanderen, Adeps et Audax.
Des modifications sur les sites des différentes fédérations sont générées automatiquement sur le site "Marcher en Belgique" : **https://www.marcherenbelgique.be/**

Humour

Je me pose la question : Est-ce que, si la foudre tombe sur ta voiture électrique, ça fait le plein ?

800 jets privés sont allés à la COP27 en Égypte, pour vous dire d'aller à vélo au travail !

Si l'arbre savait ce que lui réserve la hache, il ne lui fournirait pas le manche (proverbe africain).

Si tu cognes ta tête contre une cruche et que ça sonne creux, n'en déduis pas forcément que c'est la cruche qui est vide.

Attestations mutuelle et bons ristourne

Les formulaires pourront être remis avec les carnets de marches à notre Responsable Carnets de Marches à l'Assemblée Générale, ou lors d'une de nos marches, ou lors d'un déplacement en car. Après contrôle, vos carnets vous seront restitués et vous recevrez votre attestation pour la mutuelle et vos bons ristourne dans les semaines qui suivent.

Année 2025
Nombre de marches effectuées
Nombre de kilomètres parcourus

N° FFBMP	
Nom	
Prénom	
Mutuelle	

	FFBMP WSVO	**WSV + Autres IVV**	**Adeps + Sport Vlaanderen + Autres**
Nombre de Marches			

Total Km Parcourus FFBMP + WSVO + WSV + Autres IVV + Adeps + Sport Vlaanderen + Autres	

Année 2025
Nombre de marches effectuées
Nombre de kilomètres parcourus

N° FFBMP	
Nom	
Prénom	
Mutuelle	

	FFBMP WSVO	**WSV + Autres IVV**	**Adeps + Sport Vlaanderen + Autres**
Nombre de Marches			

Total Km Parcourus FFBMP + WSVO + WSV + Autres IVV + Adeps + Sport Vlaanderen + Autres	

Liste des cars prévus en 2026 par HT029 Les Sans-Soucis de Ghlin – HT051 Les Marcheurs du Souvenir de Leuze – HT061 Les Marcheurs de la Police de Mons

Date	Club	Code Postal	Destination	Club visité		Distances	Excursion
sam 17-01-26	HT 061	NL 4571 HR	Axel	WSVL 3261	De Zelden Rust	7 - 14 - 21	
dim 15-03-26	HT 029	6769	Meix-Devant-Virton	LUX 033	La Godasse Gaumaise	6 - 12 - 20	Pommerloch Shopping Center
sam 04-04-26	HT 061	3840	Borgloon	WSVL 2052	Tongeren Walking Friends	5 - 8 - 12 - 14 - 20 - 28 - 30	
dim 19-04-26	HT 029	9500	Geraardsbergen	WSVL 3135	De Padstappers Geraardsbergen	6 - 8 - 10 - 12 - 14 - 16 - 18 - 22	Ostende
dim 26-04-26	HT 051	3001	Leuven	WSVL 4005	WSP Heverlee-Leuven vzw	3 - 5 - 8 - 13 - 16 - 22 - 25 - 33 - 41 - 49	
dim 24-05-26	HT 061	4820	Dison	LG 185	Les Pieds Montois	4 - 6 - 12 - 20 - 25	
sam 30-05-26	HT 029	4845	Sart-Lez-Spa	LG 138	Les Corsaires de Sart-lez-Spa	4 - 6 - 12 - 21 - 30	Fromagerie "Le Sarté" à Sart-lez-Spa
jeu 11-06-26	HT 029	4750	Bütgenbach	Europiades IVV		5 - 10 - 20	
ou bien							
sam 13-06-26						5 - 11 - 20 - 42 - 50	
dim 05-07-26	HT 061	2960	Sint-Lenaarts (Brecht)	WSVL1035	Sint-Michielstappers Brecht	4 - 7 - 11 - 14 - 18 - 22 - 25 - 30	
mar 21-07-26	HT 051	8970	Krombeke	WSVL 5180	Witsoonestappers Krombeke vzw	6 - 10 - 12 - 18 - 24 - 30	La Panne
sam 05-09-26	HT 051	4860	Cornesse (Pepinster)	LG 057	Marche Club Pépins	4 - 6 - 12 - 21 - 27	
dim 06-09-26	HT 061	L 9425	Vianden	GDL 118	Ourdall Nessknaker	5 - 11 - 15 - 20	
dim 20-09-26	HT 029	5537	Anhée	NA 052	Les Djâles d'Anhée	4 - 6 - 12 - 20 - 25 - 30	Jardins d'Annevoie
sam 03-10-26	HT 061	8620	Nieuwport	WSVL 5303	WC Nieuwport - Koksijde	6 - 9 - 14 - 18 - 24 - 30	
sam 12-12-26	HT 051	L 1660	Ville Haute Luxembourg	FLMP IVV	Weihnachtsmarktwanderung	5 - 10	
sam 19-12-26	HT 061	2800	Mechelen	WSVL 1129	Wandelclub Opsinjoorke Mechelen	5 - 10	

Renseignements	HT029	Jean-Claude Fievez	0476 32 42 78 ou ht029@ffbmp.be
	HT051	Jean-Marc Thibaut	0470 08 61 80 ou thibautjm@hotmail.com
		Sabine Fiévet	0486 49 24 95 ou sabinefievet51@gmail.com
	HT061	Jean-Marc Maurandi Eliane Blairon	0478 36 51 58 ou jmmaurandi@gmail.com

Dimanche 15-03-26 : Voyage à Meix-devant-Virton
LUX 033 - La Godasse Gaumaise
40ème marche de la Gaume

Meix-devant-Virton se situe au cœur de la réserve naturelle domaniale de Gore-Aubrion, en Lorraine occidentale, sur la rive droite de la Chevratte. Occupant un paysage vallonné, où alternent les bois et les prairies, elle comprend un ensemble de prairies mésophiles maigres ainsi que quelques haies et fourrés de genêts.



La flore y est particulièrement diversifiée et comporte des espèces rares, dont trois œillets : l'orchis bouffon (Orchis morio), la danthonie (Danthonia decumbens), le saxifrage granulé (Saxifraga granulata).





La faune locale est également d'un grand intérêt : espèces typiques des grands massifs forestiers (gélinotte des bois, pic noir, pic mar et bondrée apivore). Il présente également un grand intérêt entomologique (papillons rares et menacés, orthoptères et coléoptères). On note la présence de la libellule Coenagrion mercuriale et du lézard des souches (Lacerta agilis).



La Godasse Gaumaise compte actuellement 275 membres. Le club nous propose des circuits de 6, 12 et 20 km.

À l'aller, le car fera un crochet par Pommerloch, au Luxembourg, pour nous permettre de réapprovisionner nos stocks de divers produits intéressants, financièrement parlant.

Horaire de la journée :

Heure	Lieu
07h00	Ghlin, Place
07h05	Ghlin, Rue de Mons 120 b (Borgno)
07h10	Mons, Lido
07h15	Nimy, rue des Viaducs (Brantano)
09h45	Pommerloch Shopping Center

Heure	Lieu
10h45	Pommerloch Shopping Center
12h00	**Salle "Le Foyer" Rue de Virton 10 6769 - MEIX-DEVANT-VIRTON**

Heure	Lieu
17h00	MEIX-DEVANT-VIRTON
19h45	Nimy, rue des Viaducs 350 (Arpaca)
19h50	Mons, Athénée Royal Marguerite Bervoets
19h55	Ghlin, Rue de Mons 120 b (Borgno)
20h00	Ghlin, Place

Veuillez préciser à l'inscription si vous montez ailleurs que sur la place de Ghlin, afin qu'on ne vous attende pas là inutilement.

Si vous êtes membre d'un club autre que les Sans-Soucis, n'oubliez pas de nous communiquer votre numéro d'affiliation FFBMP pour l'assurance, ainsi que votre numéro de GSM.

Inscriptions : Jean-Claude 0476 32 42 78 ou 065 65 53 57 ou ht029@ffbmp.be avant le 06-07-2025.

Frais de participation :

Moins de 12 ans	**15 €**
A partir de 12 ans	**30 €**
Bénévoles à une de nos marches de 2024 ou 2025	**25 €**

Ce prix comprend l'inscription à la marche et le pourboire du chauffeur.

Paiement via compte bancaire : BE32 7955 7912 0402 - CL MARCHE LES SANS SOUCIS

Dimanche 19-04-26 : Voyage à Geraarbergen et Oosende
VSWL 3135 - De Padstappers Geraardsbergen
40e Mattentaartentocht

Le club de marche « De Padstappers Geraardsbergen » est un acteur incontournable de la vie sportive et sociale dans la région du Mur de Grammont (Muur van Geraardsbergen). Reconnu pour son dynamisme et son engagement à faire découvrir les paysages vallonnés des Ardennes flamandes, le club rassemble des passionnés de tous âges et de tous niveaux autour d'une activité saine et conviviale.



Leur événement phare est sans conteste la « Mattentaartentocht », une randonnée annuelle qui attire des milliers de marcheurs bien au-delà des frontières de la Flandre Orientale. Le nom de l'événement est un hommage direct à la célèbre « Mattentaart » (tarte aux matons), la spécialité culinaire de la ville de Geraardsbergen bénéficiant d'une Indication Géographique Protégée (IGP) européenne.

Les parcours proposés lors de cette marche traversent des zones pittoresques, passant par des sentiers forestiers, des champs ouverts et, bien sûr, offrant des vues imprenables sur le fameux « Muur ».



Quel que soit l'itinéraire choisi, la promesse est la même : un bol d'air frais, une ambiance chaleureuse et, pour la récompense, l'incontournable « dégustation de la fameuse Mattentaart » à l'arrivée ou aux points de contrôle. Cet événement est devenu une tradition pour de nombreux clubs et marcheurs individuels qui souhaitent allier effort physique et plaisir gastronomique dans un cadre magnifique.

Horaire de la journée :

Heure	Lieu
07h00	Nimy, rue des Viaducs 350 (Arpaca)
07h05	Mons, Athénée Royal Marguerite Bervoets
07h10	Ghlin, Rue de Mons 120 b (Borgno)
07h15	Ghlin, Place de Ghlin
08h30	**GO! Atheneum Geraardsbergen Papiermolenstraat 103 9500 Geraardsbergen**

Heure	Lieu
12h00	Départ pour Ostende
13h30	Arrivée à Ostende
18h00	Départ d'Ostende pour Ghlin

Heure	Lieu
18h15	Départ d'Ostende pour Ghlin
20h15	Ghlin, Place de Ghlin
20h20	Ghlin, Rue de Mons 120 b (Borgno)
20h25	Mons, Lido
20h30	Nimy, Brantano

Veuillez préciser à l'inscription si vous montez ailleurs que sur la place de Ghlin.

Si vous êtes membre d'un club autre que les Sans-Soucis, n'oubliez pas de nous communiquer votre numéro d'affiliation FFBMP pour l'assurance, ainsi que votre numéro de GSM.

Inscriptions : Jean-Claude 0476 32 42 78 ou 065 65 53 57 ou ht029@ffbmp.be avant le 06-07-2025.

Frais de participation :

Moins de 12 ans	**15 €**
A partir de 12 ans	**25 €**
Bénévoles à une de nos marches de 2024 ou 2025	**20 €**

Ce prix comprend l'inscription à la marche et le pourboire du chauffeur.

Paiement via compte bancaire : BE32 7955 7912 0402 - CL MARCHE LES SANS SOUCIS

Programme du séjour des Sans Soucis du 29 août au 5 septembre 2026 au VVF de Port-Bail sur Mer (presqu'île du Cotentin)



Samedi 29 août : Départ de ***Ghlin à 8 heures 30'*** (Place Triangulaire – rue de Mons) et arrivée en fin d'après-midi à **Port-Bail** (environ 550 km.). Installation, apéritif de bienvenue, dîner et nuit au village.

Dimanche 30 août : - **Matin** - RANDO - Portbail - au départ du VVF - boucle - Randonnée pédestre à la découverte de Port-Bail et de son histoire. Plusieurs circuits possibles pour faire des groupes de niveau : 4 km, 7,5 km ou 10 km.
Déjeuner au VVF.

- **Après-midi** - La balade d'Anton (96 km A/R) - Depuis la station balnéaire d'Agon-Coutainville, la Balade d'Anton vous propose une sortie commentée sur l'estran, le temps d'une basse mer. Confortablement installés et abrités à bord d'une remorque tractée, vous partirez à la découverte de la mytiliculture et de l'ostréiculture à proximité des tracteurs, grues et barges de travailleurs de la mer. Une visite insolite de la pêcherie vous mènera jusqu'à un patrimoine maritime ancestral, encore utilisé par les propriétaires et unique en son genre. Possible seulement en fonction des marées.
Dîner et soirée au VVF.

Lundi 31 août : - **Matin** - RANDO - Les Mielles - au départ du VVF - boucle - Niveau Vert - Balade pédestre à la découverte des dunes et de la plage. Vous passerez dans les zones de maraîchage autour du havre nord de Port-Bail, sur le sentier du littoral.
Déjeuner au VVF.

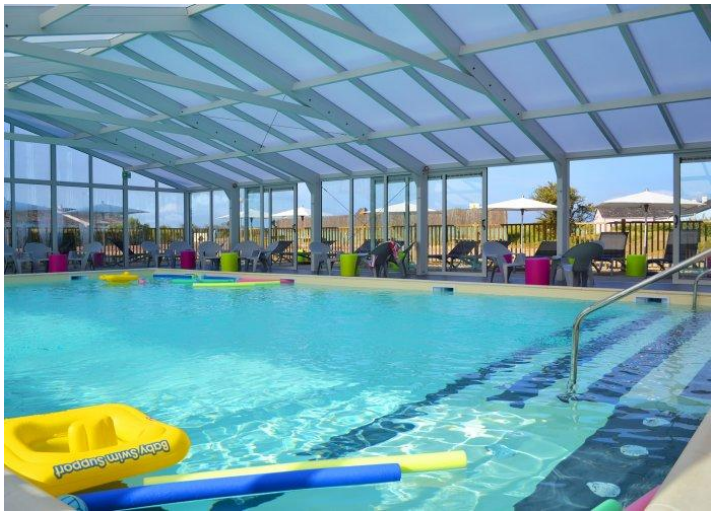

- **Après-midi** - Manoir du Parc - Saint-Lô-d'Ourville (20 km A/R) - Au Manoir du Parc à Saint-Lô-d'Ourville suivez le sieur Jean d'Argouges, seigneur du Parc d'Ourville au XVème siècle en grande tenue de gentilhomme. Il vous livrera les secrets du Parc et vous plongerez dans la vie quotidienne et la société médiévale. Il vous proposera de conclure par un goûter médiéval où vous seront proposés boissons et plats sucrés réalisés suivant des recettes d'époque.
Dîner et soirée au VVF.

Mardi 1er septembre : - **Matin** - RANDO - Circuit de l'Epivent - boucle – (30 km A/R d'approche) - Durée 2h - 8 km de distance - 115 m. de dénivelé - Randonnée pédestre à la découverte du " Circuit de l'Epivent" jalonné de manoirs et hameaux typiques. Sur votre chemin, vous découvrirez toutes les richesses qui font la renommée de la Normandie et du Cotentin : vaches de race normande, pommiers, moulins...
Déjeuner au VVF.



- **Après-midi** - De Cherbourg à La Hague, côte sauvage (124 km A/R) - Départ pour la rade de Cherbourg, passage panoramique dans la ville de Cherbourg. Puis, direction Urville Nacqueville jusqu'à Omonville-la-Rogue. Arrêt au petit port typique du Hable (stationnement sans souci pour grande longueur sur le parking du port). Balade sur le port. Puis, continuation vers Port-Racine, le plus petit port de France avec arrêt. Route vers l'extrémité du Cap de la Hague. Arrêt à Goury, partie septentrionale de La Hague où champs ceints de murs de pierres sèches dominent la mer (Goury non accessible aux bus. Arrêt à l'aire de stationnement d'Auderville - 800 m à pied).
Dîner et soirée au VVF.

Mercredi 2 septembre : - **Matin** - RANDO - Fierville-les-Mines - boucle – (30 km A/R d'approche) - Balade pédestre à la découverte de « Fierville-les-Mines » et visite de son moulin à vent. Devenu un écomusée en 1997, ce moulin à vent emblématique écrase aujourd'hui toujours les grains pour produire de la farine.
Deux circuits possibles pour s'adapter au niveau des randonneurs : 6,5 ou 7 km.
Déjeuner au VVF.

- **Après-midi** - Le bocage, pays du cidre (68 km A/R) - Départ pour un parcours à travers le bocage. Arrêt dans une cidrerie, dégustation des produits locaux : cidre, poiré, pommeau, calvados. Au retour, passage par Valognes et Saint-Sauveur-le-Vicomte, patrie de l'écrivain Barbey d'Aurevilly, Bricquebec.
Dîner et soirée au VVF.

Jeudi 3 septembre : - Matin - RANDO - Le cap de Barneville-Carteret - boucle – (25 km A/R d'approche) - Durée 3h - 9 ou 10 km de distance - Randonnée pédestre à la découverte du cap de Carteret. La légende dit que c'est au pied de cette falaise que Saint Germain le Scott terrassa le dragon géant qui y logeait. La vue en haut du cap, qui culmine à 75 m d'altitude est époustouflante.
Deux circuits possibles pour s'adapter au niveau des randonneurs : 5,7 km ou 7,5 km.



A noter : la randonnée la plus courte comprend tout de même une bonne côte au départ du circuit. Les deux circuits sont à déconseiller aux personnes souffrant du vertige. Déjeuner au VVF.

- **Après-midi** - La bataille de Normandie - Sainte-Mère-Église et batterie d'Azeville (100 km A/R) - Départ pour Sainte-Mère-Église, première ville libérée en France. Visite libre du Musée des troupes aéroportées. Continuation vers Sainte-Marie-du-Mont (Utah Beach), lieu des parachutages de la 101ème division aéroportée américaine « Les aigles hurlants ». Visite de la batterie d'Azeville, une des premières constructions du Mur de l'Atlantique en France, comprenant 300 m de souterrains qui abritaient les troupes d'occupation durant la guerre.
Dîner et soirée au VVF.

Vendredi 4 septembre : - Matin - RANDO - Les dunes de Lindbergh - boucle – (10 km A/R d'approche) - Balade pédestre à la découverte de la flèche sud du havre de Portbail, qui constitue les dunes de Lindbergh, du nom du célèbre aviateur. Elle fait partie du remarquable massif dunaire qui s'étire depuis la baie du Mont Saint Michel jusqu'au falaises du Cap de la Hague.
Plusieurs circuits possibles pour s'adapter au niveau des randonneurs : 4, 8 ou 10 km.
Déjeuner au VVF.

- **Après-midi** - Les bateliers des marais du Cotentin (10,8 km A/R) - L'équipage des bateliers des marais du Cotentin vous emmène en immersion dans l'univers des marais, à la découverte de la faune et de la flore exceptionnelles de ce milieu préservé. A bord de leur bateau la "Rosée du Soleil", il vous sera conté au fil de l'eau, l'histoire et les activités des lieux traversés, sans oublier celle de ces parachutistes tombés dans les marais.
Dîner et soirée au VVF.

Samedi 5 septembre : **Le retour** : après le petit déjeuner, départ et arrivée à Ghlin prévue vers 17 heures.



Deux accompagnateurs de randonnées sont à notre disposition et adapteront les circuits en fonction des groupes constitués. L'ordre des randonnées et visites peut être modifié en fonction de la disponibilité des sites et des conditions météorologiques.

Le prix du séjour : 1.030€. Vous pouvez échelonner vos paiements selon les échéances suivantes :
• **A l'inscription : 310€**
• **Au plus tard le 1er février : 240€**
• **Au plus tard le 1er mai : 240€**
• **Au plus tard le 1er juillet : 240€**
En option : supplément single (en nombre limité): 200€ **À préciser lors de l'acompte payable à l'inscription.**
A verser sur le compte n° BE64 0882 3527 9252 Voyage Sans Soucis. **Attention ! Il s'agit d'un compte différent de celui utilisé pour les cotisations, cars, etc.**

Ce prix comprend :

- L'hébergement en chambre 2 personnes double (salle d'eau et WC à partager).
- La pension complète, café non inclus, vin offert, du dîner du 1er jour au petit déjeuner du dernier jour.
- Lits faits à l'arrivée, linge de toilette fourni et ménage fait en fin de séjour.
- L'animation en soirée.
- L'accompagnement des randonnées, des excursions et les entrées des visites prévues au programme.
- L'assurance "accidents corporels", via votre affiliation aux Sans Soucis (10€/an) ou via tout autre Club affilié à la FFBMP. Ne sont pas couverts par cette assurance les frais éventuels de rapatriement.
- Les pourboires des guides et du chauffeur.







Et un de plus !
Bon anniversaire !

JANVIER	
Eric Heraut	4
Gérard Preux	4
Martine Godart	9
René De Koninck	11
André Calcus	12
Nadine Petit	13
Bernard Cornette	16
Géraldine Prince	17
Jacqueline Fort	18
Philippe Anthoon	22
Paulette Belenger	22
Donatella Ardenghi	23
Jean-Claude Fiévez	23
Michel Stiévenart	24
Katherine Seheque	26
Raoul Blommaert	28

FEVRIER	
Pol Bortolami	7
Anna-Maria Sposato	9
Dominique Siraux	10
Stéphanie Debeil	11
Renée Rombeau	11
Huguette Blampain	11
Marie-Agnès Moreau	12
Michel Paslawski	12
Josine Barbier	13
Erick Gossart	19
Evelyne Hermand	19
Maxime Cornez	22
Annie Salvérius	27

MARS	
Anna Maria Serra	5
Jacqueline Szwajka	8
Monique Lhoir	13
Laurence Hallez	18
Martine Paquet	18
Jacques Lhoir	19
Philippe Ledy	23
Philippe Sunou	24
Ivana Djordjevic	25
Claudine Lambert	25
Jean-Jacques Debeil	27
Vittoria Secci	28
Ettore Belfiore	30



Les Sans-Soucis Ghlin

HT029

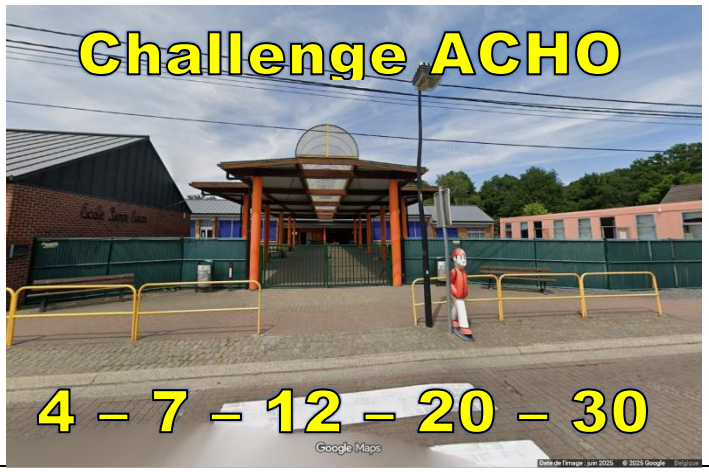

48ème Marche du Mouligneau
Dimanche 15 février 2026

48e Mouligneau-tocht
Zondag 15 februari 2026

Lieu de départ et d'arrivée **Start en aankomstplaats**	**Ecole Communale d'Erbisoeul** **Chemin du Prince, 115** **7050 Erbisoeul**					
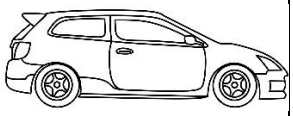		Bruxelles → Paris 		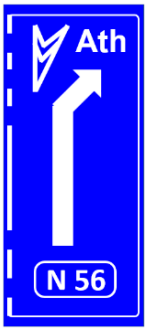		
Heure de départ **Vertrektijd**	**30 km**	**07:00 → 11:00**		**Heure d'arrivée au plus tard** **Aankomsttijd uiterlijk**		**17:00**
	20 km	**07:00 → 13:00**				
	12 – 7 - 4 km	**07:00 → 15:00**				
Permanence FFBMP / IVV		**09:00 → 17:00**				
Frais d'inscription (Estampille) **Inschrijvingskosten (Afstempeling)**		**1.00 €**				

Le parcours est tracé dans sa plus grande partie dans les Bois de Ghlin et Baudour. Curiosité : la Chapelle Notre-Dame du Moulineau, édifice gothique du XVIe siècle.

Cette marche est placée sous le patronage de la Fédération Francophone Belge de Marches Populaires (FFBMP) et de la FISP (IVV). Le cercle est assuré en responsabilité civile.
L'inscription à la marche vaut certificat de bonne santé.

Het traject volgt grotendeels het Bos van Ghlin en Baudour. Historische attractie: de Kapel OLV van Moulineau, een gotisch gebouw van XVIe eeuw.

Deze wandeltocht staat onder de bescherming van de Fédération Francophone Belge de Marches Populaires (FFBMP) en van de IVV. De club is verzekerd voor wettelijke aansprakelijkheid.
De inschrijving aan de wandeling is een certificaat van goede gezondheid.

<u>Organisateurs responsables / Verantwoordelijke organisatoren :</u>

Président / Voorzitter : Paul Campion 0477 86 95 19
Secrétaire / Secretaris : Laurence Hallez 065 62 22 69 – de préférence après 19 h
Responsable parcours : Pascal Urbain 0475 54 01 17
Inlichtingen (NL): Rik Claeys 0494 18 77 29
Web: www.sans-soucis-ghlin.be
E-mail: ht029@ffbmp.be
Sans-Soucis Marche

Ne pas jeter sur la voie publique s.v.p.
Niet op de openbare weg werpen a.u.b.

N° d'agréation : 02/26/02 DC